

# HEC LAUSANNE - UNIL

MAITRISE UNIVERSITAIRE EN COMPTABILITE, CONTRÔLE ET FINANCE  
(MSc CCF)

---

## LIGNES DIRECTRICES POUR LE MÉMOIRE (version 12 avril 2018)

Pour obtenir le Master en Comptabilité, Contrôle Finance (MSc CCF), la rédaction d'un mémoire académique est exigée. Le présent document propose quelques directives générales concernant le contenu et la présentation de ce mémoire.

### 1 DEFINITION DU MEMOIRE

Le travail réalisé dans le cadre de votre mémoire doit examiner une question théorique, un problème pratique ou un phénomène observé, qui est analysé sur la base des connaissances académiques acquises. Il est en effet essentiel que l'étudiante ou l'étudiant démontre dans son travail une excellente maîtrise du corpus de connaissances acquises dans le cadre de ses études.

Le mémoire étant par définition **une attestation de maturité académique**, le(la) candidat(e) doit l'établir avec toute la rigueur scientifique nécessaire. Selon la nature du sujet examiné, l'étudiant(e) pourra se fonder sur une approche quantitative/empirique si les données pertinentes sont disponibles ou sur une étude de cas ("documenting how things are") ou encore sur une approche analytique/normative ("how things should be"). Cela étant, quelle que soit la méthode appliquée, le(la) candidat(e) doit démontrer sa capacité : (1) à discerner la pertinence de la documentation disponible, de même qu'à l'analyser et à la résumer; (2) à identifier et à définir précisément le problème traité; et (3) à définir et à décrire les objectifs de l'étude.

En cas d'approche analytique/normative, l'étudiant(e) doit démontrer sa capacité à considérer de manière critique les différents points de vue représentés dans la littérature, en veillant à dégager un point de vue personnel. S'il adopte une méthode de recherche quantitative/empirique, le travail montrera sa faculté à analyser des données empiriques ou un nombre de cas et à établir des conclusions et des recommandations adaptées et raisonnables. Le travail débouchera sur des conclusions fondées sur la recherche. Le cas échéant, il exposera la manière dont la solution issue de l'étude doit être mise en œuvre dans la pratique quotidienne.

Il faut noter qu'une revue de la littérature ou une analyse purement descriptive ne sont pas suffisantes pour constituer un mémoire académique.

Selon la méthode de recherche retenue et la nature du problème examiné, le contenu du mémoire peut varier sensiblement. En règle générale, il doit cependant inclure les éléments suivants :

- (1) la définition du sujet d'études et du contexte dans lequel celui-ci s'inscrit;
- (2) un compte-rendu de la littérature pertinente sur ce sujet;
- (3) la description de la méthode de recherche et les données utilisées ;
- (4) l'analyse;
- (5) la discussion des résultats;
- (6) une conclusion fondée sur la recherche.

Si le travail aboutit à l'élaboration d'une solution concrète à un problème pratique, il convient en outre de présenter également :

- (7) l'identification des solutions possibles;
- (8) l'évaluation de ces solutions sur la base de différents critères, ainsi que la recommandation de l'une d'entre elles;
- (9) la proposition d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la solution proposée.

## 2 CONTENU

Le contenu du mémoire et sa structure dépendent de la nature du problème abordé et de la méthode de recherche choisie.

### 2.1 Introduction

Tout mémoire débute cependant par une introduction qui présente l'objet de la recherche. Le chapitre introductif est en quelque sorte le schéma directeur du mémoire. Il établit les bases sur lesquelles celui-ci est fondé.

L'introduction présente tout d'abord le **thème de la recherche**. Il ne s'agit pas d'énumérer toutes les questions spécifiques et tangibles se rapportant à la recherche, mais de définir le thème général ainsi que les grandes lignes de la recherche. De quoi s'agit-il ? Pourquoi est-ce important ? Si le travail établit des objectifs tangibles et mesurables, ceux-ci doivent être présentés séparément et formulés de façon à ce qu'un lecteur non initié puisse savoir s'ils ont été réalisés ou pas.

Le chapitre introductif donne également un aperçu de la littérature existante et permet ainsi de replacer le thème de la recherche dans son contexte académique. Cela doit permettre de mettre en évidence les éléments connus ou admis, et ceux qui restent à découvrir ou qui sont discutés.

L'introduction doit par ailleurs décrire de façon sommaire la méthodologie de recherche appliquée. Si le mémoire se fonde sur une approche quantitative, il convient d'indiquer les méthodes utilisées ainsi que le contexte empirique, sur la base d'un exemple. Le(la) candidat(e) peut dans ce cas aussi définir l'étendue de sa recherche, sur le plan empirique, les aspects retenus pour l'analyse et ceux qui ont été rejetés. Si une approche normative est retenue, l'introduction doit préciser le champ de l'analyse et délimiter le sujet en le distinguant des éventuels problèmes apparentés.

Dans la mesure où le travail recommande une solution concrète, l'introduction peut énumérer les solutions possibles, indiquer leur évaluation, recommander l'une d'entre elles et proposer un plan d'action (qui fait quoi et quand ? quels sont les jalons importants ? combien cela va-t-il coûter ? quels sont les risques à éviter ? etc.).

## 2.2 Corps du mémoire

La structure et le contenu du corps du mémoire dépendent du problème examiné et de la méthode de recherche retenue. En tout état de cause, l'analyse doit se fonder sur une approche scientifique et ne doit pas se limiter à une simple description d'un phénomène ou d'une situation rencontrée en entreprise.

Dans une approche **normative**, le rédacteur du mémoire doit structurer son analyse de manière systématique et s'assurer que les différents chapitres s'enchaînent de manière logique et selon un plan cohérent. A chaque étape du raisonnement, il convient de présenter les points de vue qui ressortent des différentes sources. L'étudiant(e) doit à cet égard prendre soin de bien mettre en évidence l'origine et la nature de ses sources et de les pondérer en fonction de leur importance et de leur autorité.

L'examen de cette littérature doit permettre d'établir les différentes théories sous-jacentes et les courants principaux afférents au sujet traité. Sur cette base, le(la) candidat(e) doit effectuer une analyse critique qui le conduit à proposer un point de vue personnel qui réponde à la problématique examinée.

En cas d'adoption d'une approche **quantitative**, l'étudiant(e) doit en règle générale offrir un compte rendu clairement structuré de la documentation académique (ou, parfois, relative au management), abordant séparément les éventuels sujets collatéraux, courants de recherche et théories sous-jacentes. Cette analyse doit présenter les éléments connus du problème et aborder les lacunes des connaissances acquises. Le compte rendu de la documentation est généralement suivi d'une série d'hypothèses devant être soumises à un examen empirique. Après le compte rendu, le mémoire doit préciser et justifier le contexte empirique et les méthodes de recherche choisies. Le compte rendu, et sa synthèse, ainsi que les choix méthodologiques et empiriques doivent impérativement être compatibles. Après l'aspect méthodologique, le mémoire doit passer à l'analyse et aux résultats des recherches. La structure de cette section dépend de la méthode de recherche choisie. La section analytique doit conclure sur une évaluation objective du degré de fiabilité et de validité des données ainsi que des limites de l'étude, sur le plan général. Quelles sont les principales sources ? A quel point sont-elles solides et généralisables ? Une analyse objective des limites contribue à démontrer la maturité académique et intellectuelle de la candidate ou du candidat.

Quelle que soit l'approche retenue, il est parfaitement possible, voire même souvent recommandé, de prévoir un résumé ou une synthèse de l'analyse et des publications ad hoc sous forme de schéma, d'illustration ou de présentation analogue.

Le mémoire doit conclure sur les implications des résultats des recherches sur le plan tant de la théorie que de la pratique. Indépendamment de la conclusion, il est important que la candidate ou le candidat ajoute sa contribution personnelle au compte rendu et ne se contente pas de reproduire la documentation rassemblée. La candidate ou le candidat doit par ailleurs démontrer une capacité d'analyse critique en proposant sa propre évaluation des théories ou des points de vue examinés. Par exemple: en quoi ces théories sont-elles limitées ? Quel est leur domaine d'application ? Sur quelles hypothèses explicites et implicites sont-elles fondées ? En quoi peuvent-ils être utiles

pour la recherche en question ? En quoi le cas particulier examiné en l'espèce s'écarte-t-il des points de vue défendus dans la littérature ? Quelles sont les limites du travail effectué ? Quelles sont les avenues de recherche possible pour poursuivre l'analyse de la question ou des questions abordées ?

### 3. FORME

Le mémoire doit **pouvoir être publié**, en d'autres termes, il doit pouvoir être téléchargé tel quel sur le site Internet du programme MSc CCF. Il va de soi qu'un mémoire contenant des erreurs de forme (orthographe, grammaire, rédaction, mise en page) ou de fond ne satisferait pas aux conditions requises.

Si le mémoire est développé sur un sujet pratique lié à une entreprise (étude de terrain,...), la confidentialité pourrait être demandée par l'entreprise. Dans tous les cas, il sera remis au professeur responsable de son évaluation et de sa supervision et bien entendu à l'entreprise qui aurait été impliquée.

Les droits d'auteur demeureront la propriété de l'auteur dans tous les cas. Les étudiant(e)s sont tenu(e)s d'ajouter la mention suivante sur la première page du mémoire MSc CCF:

«L'auteur de la présente étude est seul responsable de son contenu, qui n'engage en rien la responsabilité de l'Université ou du professeur chargé de sa supervision».

Toute utilisation professionnelle ou commerciale est soumise au respect des réglementations ad hoc de l'Université.

#### 3.1 Page de titre

La page de titre du mémoire doit inclure les informations suivantes:

- a) le titre du mémoire ;
- b) le nom de l'auteur, de son université et du programme d'études ;
- c) la date ;
- d) le nom du professeur supervisant le mémoire.

La page de titre doit être considérée comme la page 1, même si elle ne doit pas être numérotée. Les pages suivantes (résumé, table des matières, etc.) sont numérotées en continu.

#### 3.2 Résumé

La page de titre ne doit pas comporter de résumé. Celui-ci doit figurer à la page suivante et être rédigé en français et en anglais. Les deux résumés doivent tenir sur une seule page.

Le résumé est placé sur une page non numérotée, directement après la page de titre et avant les remerciements (voir aussi ci-après).

### **3.3 Remerciements**

La page de résumé peut être suivie d'une page de remerciements.

### **3.4 Format**

Le mémoire doit être imprimé en format A4.

#### **3.4.1 Longueur**

Il n'y a pas de règle concernant la longueur du mémoire en termes de pages, l'essentiel étant le fond et non la forme. En règle générale, un mémoire MSc CCF devrait compter entre **30 et 50 pages**, page de titre, table des matières et références incluses.

#### **3.4.2 Titres et sous-titres**

Tous les titres et sous-titres doivent être numérotés en chiffres arabes, en partant de 1. Seules exceptions à cette règle : (1) la page de titre, (2) le résumé, (3) la table des matières, (4) la liste des tableaux et des illustrations et (5) les références, qui ne sont PAS numérotés.

Les annexes (syntaxe de logiciels de statistiques, questionnaires, etc.) sont numérotées en continu en chiffres romains, en partant de I.

Les chiffres se rapportant aux sous-titres doivent être séparés par un point, comme dans le présent document. Le dernier chiffre ne doit toutefois PAS être suivi d'un point! (ex.: «3.1.2 Xxx...»). Normalement, on ne va pas au-delà d'un troisième niveau.

Chacun des chapitres du mémoire commence par un titre de niveau 1, qui doit toujours être précédé d'un saut de page. Les titres de chapitre doivent être en majuscules, en caractères gras de taille 16.

Les titres de niveau 2 doivent être numérotés en continu, en séparant les sous-chapitres par un point, comme dans le présent document. Il convient d'utiliser des caractères gras, de taille 14, la première lettre de chacun des mots devant être en majuscules, selon l'usage anglophone.

Les titres de niveau 3 doivent être numérotés en continu. Il convient d'utiliser des caractères gras, de taille 12, la première lettre de chacun des mots devant être en majuscules. Ce type de sous-titre doit être précédé d'une ligne vierge (12 points).

#### **3.4.3 Interligne**

Utiliser un interligne de 1,5 (c.-à-d. ni simple ni double).

#### **3.4.4 Marges**

Les marges supérieures, inférieures et latérales doivent toutes être de 2,5 cm.

### 3.4.5 Corps du texte

Le texte doit être justifié. La police de caractère à utiliser pour le corps de texte est Times New Roman, taille 12. Les paragraphes doivent être séparés par une ligne vierge.

### 3.4.6 Pagination

Toutes les pages doivent être numérotées, à l'exception de la page de titre.

### 3.4.7 Tableaux, illustrations

Les tableaux et les illustrations ne doivent pas être placés à la fin du document mais intégrés à celui-ci. Les tableaux doivent être numérotés en continu, selon le chapitre concerné («Tableau 4.1» pour le premier tableau du chapitre 4, par ex.). Le titre des tableaux est placé au-dessus de ceux-ci.

Les illustrations (graphiques, schémas, diagrammes, photos, etc.) doivent être numérotées en continu, selon le chapitre concerné («Fig. 3.3» pour la troisième illustration du troisième chapitre, par ex.). Le titre des illustrations est placé au-dessous de celles-ci.

### 3.4.8 Table des matières

La table des matières est placée après les remerciements. Les sous-titres doivent être indentés. Le numéro des pages est toujours indiqué.

### 3.4.9 Listes des illustrations et des tableaux

Les listes des illustrations et des tableaux sont placés après la table des matières. Chaque liste est placée sur une nouvelle page.

### 3.4.10 Bibliographie

La bibliographie est présentée à la fin du document, avant les annexes. Toutes les sources utilisées dans le mémoire doivent y figurer et être classées par ordre alphabétique en fonction du nom de l'auteur selon les exemples suivants. A noter : les noms des auteurs sont données au complet; les numéros de page sont requis pour les articles de journaux ou de magazines; si nécessaire le traducteur et la première date de parution d'un livre et la date originale de la réimpression d'un article sont indiqués.

**Livre:** Bromwich, M. (1985) *The Economics of Standard Setting*. (London: Prentice-Hall/ICAEW).

**Multiple auteurs:** Bruns, W. J. and Kaplan, R. S. (eds) (1987) *Accounting and Management: Field Study Perspectives*. Boston, MA: Harvard Business School Press.

**Article dans volume édité:** Kaplan, R. S. (1985) 'Accounting lag: the obsolescence of cost accounting systems', dans K. Clark. and C. Lorenze (Eds) *Technology and Productivity: the Uneasy Alliance*, pp. 195-226 (Boston, MA: Harvard Business School Press).

**Article d'une revue académique:** Ordelheide, D. (1993) 'The true and fair view: impact on and of the Fourth Directive', *European Accounting Review*, 2(1), pp. 81-90.

**Rapport:** Fitchew, G. E. (1990) 'Summing up', in Commission of the European Communities, *The Future of Harmonization of Accounting Standards Within the European Communities*. Brussels.

**Article d'un journal:** *The Times Literary Supplement* (1991) The year that shook the world, 23 August 1991, p. 9.

**Non publié:** Zito, A. (1994) 'Epistemic communities in European policy-making', Ph.D. dissertation, Department of Political Science, University of Pittsburgh.

## 4 ANNEXES

Les annexes doivent comporter les instruments de recherche utilisés (questionnaires, par ex.) et, le cas échéant, la syntaxe des logiciels de statistiques. La version du logiciel utilisée doit également être citée. Dans les mémoires empiriques, il convient de fournir également les données empiriques ainsi que le document de syntaxe, afin que les analyses puissent être vérifiées, si nécessaire.

Si le mémoire se fonde sur des documents qui ne sont pas accessibles au public (règlements internes, directives particulières, etc.), ils seront également joints en annexe au travail. Il en va de même de documents servant d'exemples à la démonstration. L'étudiant(e) doit cependant veiller à ce que le volume des annexes ne soit pas trop important.

## 5 ETHIQUE ET REGLES A RESPECTER

Le mémoire doit **citer tous les articles, livres et sources Internet** (textes téléchargés, codes et syntaxes de programmation trouvés sur Internet, par ex.) dont des informations ont été tirées. Les citations sont autorisées dans la mesure où elles sont clairement désignées comme telles. Il est conseillé d'éviter les chaînes de références (si un article source se réfère à un autre article, la candidate ou le candidat doit trouver la source originale et l'utiliser comme référence).

Les citations doivent préciser le nom de l'auteur et la date de publication comme clé de correspondance aux détails bibliographiques indiqués dans la bibliographie.

Lorsque le nom de l'auteur est mentionné dans le texte, la date est insérée entre parenthèses immédiatement après le nom 'Fitchew (1990)'. En cas de référence moins directe à un ou plusieurs auteurs, le nom et la date sont mises entre parenthèses avec les références séparées par un point-virgule, comme 'plusieurs auteurs ont mis en évidence cette tendance (Roberts, 1990; Brunsson, 1990; Johnson, 1987)'.

Lorsque la référence porte sur un travail de deux ou plusieurs auteurs, n'indiquez que les noms de famille ou employez une forme abrégée comme 'Johnson and Kaplan (1987)' ou 'Jones *et al.* (1976)'. Si un auteur a deux références publiées la même

année, ajoutez une lettre minuscule après la date pour les distinguer comme 'Roberts (1990a, 1990b)'.

Les numéros de page sont indiqués en précisant le numéro pertinent après la date séparé par un double point comme 'Provasoli (1989: 56)'.

Lorsqu'il est fait référence à des institutions ou des travaux dont le titre officiel n'est pas le français, la procédure suivante s'applique :

- (a) Les institutions doivent toujours être référencées par leur nom original lorsqu'elles sont mentionnées pour la première fois dans le texte, par ce titre ou une abréviation par la suite. Une traduction peut être introduite, si nécessaire lors du premier référencement comme 'la fixation des standard est du ressort du National Accounting Council (NCA - Conseil National de la Comptabilité). Le NCA consiste en . . .';
- (b) Les articles, livres, etc... qui ont été publiés dans une autre langue que le français devraient être référencés par leur titre original;
- (c) Lorsqu'une citation est utilisée dans le texte, elle devrait être en français, avec la version étrangère si nécessaire indiquée en note de bas de page.

Toute contribution ou aide de personnes ou d'organisations tierces doit être mentionnée dans une préface. L'auteur du mémoire doit être sincère en ce qui concerne ses propres contributions et limites. Il doit citer de manière appropriée les auteurs des idées qui ne sont pas les siennes. Aucune information confidentielle ne doit être publiée sans l'accord exprès de la source. La collecte de données empiriques doit se conformer aux règles de l'éthique. Toutes les personnes interviewées doivent par exemple être informées de la raison pour laquelle elles sont interrogées. Les objectifs du projet doivent par ailleurs leur être présentés de façon claire et compréhensible. Pour l'enregistrement d'interviews semi-structurées, il est recommandé de demander aux personnes concernées l'autorisation de les enregistrer. Toute citation d'une personne interviewée exige l'autorisation de celle-ci, ou à défaut, le respect de son anonymat. Aucune information obtenue de manière confidentielle ou par des méthodes contraires à l'éthique ne peut être utilisée ou publiée.

Pour les normes en vigueur en matière de plagiat, voir:

<http://www.plagiarism.org/plagiarism.html>  
ou  
<http://www.indiana.edu/~wts/wts/plagiarism.html>

## 6 Marche à suivre

La marche à suivre est décrite sur le site web de HEC Lausanne :

<https://www.unil.ch/hec/home/menuintst/etudes/masters/comptabilite-controle-et-finance/memoire-academique.html>

## Informations importantes

- Les étudiant·e·s ne peuvent effectuer une demande d'agrément de mémoire académique qu'après avoir acquis **60 crédits** dans le cadre de leur Master

## Déroulement du mémoire académique

### Marche à suivre:

1. Les étudiant·e·s recherchent eux-mêmes un·e professeur·e de la faculté (directeur·trice·s de mémoire) pour superviser leur mémoire. Ils déterminent ensemble le sujet du mémoire. La sélection d'un·e professeur·e hors faculté doit être approuvée par le directeur du Master en Comptabilité, Contrôle et Finance, le professeur Paul André.
2. Les étudiant·e·s concernés complètent la "Demande d'agrément de mémoire académique", la font signer par leur directeur·trice de mémoire et la retournent à Isabelle Sutherland. Vous devez également fournir une copie au directeur du Master en Comptabilité, Contrôle et Finance, le professeur Paul André.
3. La rédaction du mémoire académique se fait sous la supervision d'un·e directeur·trice·s de mémoire. Des contacts réguliers entre étudiant·e et professeur·e sont nécessaires: deux entretiens au minimum ainsi que des contacts par mail et par téléphone.
4. Le "Formulaire de validation du mémoire académique" contenant la note attribuée à l'étudiant·e sera transmis par les directeur·trice·s à l'administration.
5. L'étudiant·e remettra pour:
  - le/la professeur·e (Délai du dépôt du mémoire **avant la semaine 3**):
    - une version papier,
    - la version Word du texte,
    - la version PDF pour stockage,
    - les fichiers de données.
  - l'Administration (Délai du dépôt du mémoire flexible mais **avant la semaine 7**):
    - Une copie pdf sur CD ou clé USB, en mentionnant bien votre nom ainsi que le titre du mémoire, est à remettre à l'administration des Masters, Isabelle Sutherland.

### Dates importantes:

- "Demande d'agrément de mémoire académique" à retourner avant la **semaine 38**.
- Remise du mémoire avant la **semaine 3**.